

Résumé d'évaluation

Programme Éducation pour tous au Bénin (EPT 1)

Pays : Bénin

Secteur : Éducation de base

Évaluateur : Initiative conseil international (ICI)

Date de l'évaluation : août 2016

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CBJ 6000

Montant : subvention de 15 M€

Taux de décaissement : 100 %

Signature de la convention
de financement : juin 2006

Date d'achèvement : juin 2014

Durée : 8 ans

Contexte

Un diagnostic du système éducatif au début des années 2000 a mis en lumière les **problèmes structurels** suivants :

- **une forte demande éducative** induite par la pression démographique (3 % par an),
- **un déficit en infrastructures** scolaires,
- **un déficit en personnel** enseignant qualifié,
- et une **baisse de l'offre** éducative.

Sur cette base, le gouvernement formalise le Plan décennal de développement du secteur de l'éducation (PDDSE) dont la première phase (2006-2010) est accompagnée par le projet EPT1.

Intervenants et mode opératoire

La **maîtrise d'ouvrage** était assurée par le ministère des enseignements maternel et primaire (MEMP).

La **maîtrise d'ouvrage déléguée**, par l'Agence d'exécution des travaux urbains (AGETIP) et l'Agence d'exécution des travaux d'intérêt public (AGETUR).

L'**unité de gestion de projet** était la coordination du projet EPT1.

La **maîtrise d'œuvre** était assurée par des entreprises de construction.



Objectifs

- **Améliorer l'accessibilité et la rétention** pour les cycles primaire et secondaire,
- **Améliorer la qualité et l'équité** des cycles primaire et secondaire,
- **Renforcer le pilotage** stratégique et la **gestion** de l'organisation scolaire de base.

Réalisations attendues

- **Le taux d'accès au CI** passe de 99 % en 2004 à 100 % dès 2006 et se maintient jusqu'en 2015,
- **le taux d'accès en CM2** (taux d'achèvement) passe de 50 % en 2004 à 59 % en 2006, à 82 % en 2011 et à 100 % en 2015,
- **le taux de redoublement** passe de 23,6 % en 2004 à 10 % dès 2011,
- **le nombre de nouveaux diplômés** des Écoles normales d'instituteurs (ENI) passe de 600 en 2006 à 1 267 en 2011 et à 1 800 en 2015,
- **six ENI sont construites** entre 2006 et 2011,
- **60 % des enseignants** reçoivent chaque année la visite d'inspecteurs ou de conseillers pédagogiques.

Appréciation de la performance

Pertinence

Le projet EPT1 est pertinent par rapport aux orientations nationales de développement du secteur de l'éducation au Bénin. Il est parfaitement arrimé à la première phase (2006-2010) du PDDSE et au sous-secteur de l'enseignement primaire avec lequel il partage les mêmes objectifs.

Le projet s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de l'AFD au Bénin qui faisait de l'éducation un secteur prioritaire.

La synergie avec les autres coopérations bilatérales et multilatérales a été renforcée par l'intégration d'un Fonds commun budgétaire (FCB) qui regroupe cinq partenaires techniques et financiers (la Banque mondiale, la KfW, les coopérations danoise et néerlandaise, l'AFD) et la partie nationale.

Efficacité

Le projet a réalisé tous les extrants prévus de construction d'infrastructures scolaires, de formation des enseignants et de renforcement du pilotage du système éducatif. Ces réalisations ont contribué à **l'amélioration des indicateurs d'accès et de qualité de l'enseignement primaire**. Toutefois, il n'a pas été possible de mesurer les effets propres du projet, celui-ci ayant fait le choix de s'arrimer directement aux objectifs du PDDSE.

Efficience

Les ressources humaines, matérielles et financières mises à disposition étaient suffisantes pour la réalisation des activités planifiées. Le coût des infrastructures acquises ne présente aucune anomalie de stabilité et de structure. Mais les **infrastructures des ENI, notamment les dortoirs, présentent des malfaçons** d'étanchéité, d'électricité et de plomberie.

Le coût unitaire des infrastructures éducatives réalisées par le projet est relativement bas.

Impact

Le projet EPT1 a contribué au **renforcement des normes d'une éducation de qualité au Bénin**, par la formation des enseignants et l'implantation et l'équipement d'infrastructures scolaires. Il a également produit de nombreux **livrets et autres documents pédagogiques** qui sont utilisés pour la formation des enseignants. Toutefois, aucune des bonnes pratiques du projet (modèle des écoles pilotes, stratégie de mobilisation sociale pour l'implantation des infrastructures scolaires, l'utilisation des TIC pour former les enseignants) n'a été adoptée par les autorités éducatives.

Viabilité/durabilité

Plusieurs facteurs concourent à la durabilité des actions du projet :

- **le fonctionnement des ENI** est soutenu par les énormes besoins de formation d'enseignants du système éducatif béninois au niveau de l'enseignant primaire,
- **l'entretien des infrastructures et du mobilier scolaire** est assuré par le MEMP et les acteurs locaux (communes et associations de parents d'élèves) même si des retards parfois importants sont constatés,
- enfin, **toutes les réalisations du projet sont prises en charge** dans le cadre du Plan décennal de développement de l'éducation de base.

Valeur ajoutée de l'appui AFD

La stratégie d'intervention définie par l'AFD en collaboration avec le MEMP a renforcé la pertinence du projet par rapport aux besoins éducatifs des communautés bénéficiaires. De même, les écoles pilotes sont un modèle nouveau offrant de meilleures conditions de travail aux enseignants et aux élèves.

Conclusions et enseignements

L'AFD et le MEMP ont instruit et mis en œuvre le projet EPT1.

Le projet devait contribuer à la mise en œuvre efficace de la première phase du PDDSE pour assurer la **scolarisation universelle** et améliorer l'équité et la qualité de l'enseignement primaire.

Le volet infrastructures scolaires a surtout ciblé les zones géographiques les plus pauvres et les plus déficitaires sur le plan de la scolarisation.

L'exécution du projet EPT1 a permis de **réaliser toutes les activités prévues** dans ces trois composantes, qui comprenaient surtout la **construction des infrastructures éducatives et la formation des enseignants**.